

**Élection des représentants du personnel à la commission consultative mixte
départementale du Tarn**

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 novembre 2022, le bureau de vote réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 21 heures 40, au rectorat de Toulouse sis 75 rue Saint Roch 31400 Toulouse, proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président : Monsieur Laurent MACH, SGA-DRH

Secrétaire : Madame Marie CABROL, directrice de l'enseignement privé

Délégués des listes :

1. Madame Fabienne HERAL et monsieur Yassine BENQADI, délégués titulaire et suppléant de la liste SREP CFDT
2. Mesdames Hélène DISAUD-PUEL et Nathalie VERDIER, déléguées titulaire et suppléante de la liste SPELC
3. Monsieur Pascal PATRIER et madame Carole BROCHARD, délégués titulaire et suppléante de la liste S nec-CFTC

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	283
Nombre des votants :	139
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	3
Nombre de suffrages valablement exprimés :	136
Nombre de sièges	3

Listes en présence

Listes en présence	FEP CFDT	SPELC	S nec-CFTC
Nombre de voix	39	87	10

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

45.33

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
FEP CFDT	0
SPELC	1
Snec-CFTC	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE =

1

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) – (A) =

2

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 2

Listes en présence	Plus forte moyenne
FEP CFDT	39
SPELC	43.5
Snec-CFTC	10

La liste ...SPELC..... a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 2.

Attribution du siège n° 3

Listes en présence	Plus forte moyenne
FEP CFDT	39
SPELC	21.75
Snec-CFTC	10

La listeFEP CFDT..... a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 3.

Résultats :

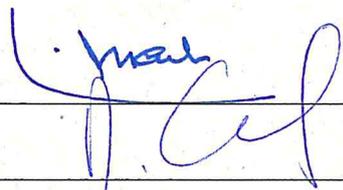
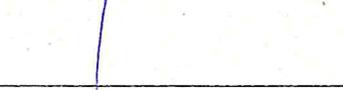
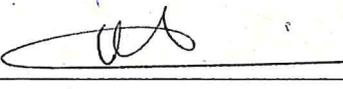
Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
SREP CFDT	1
SPELC	2
Snec-CFTC	0

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	Fabienne HERAL
	Isabelle TRAMONTI
	Julie SABLAYROLLES-FARENC
Suppléants	Chantal VIALA
	Elisabeth PECHEUR
	Mathilde SIMON

E. Observations

F. Emargements

Le président	
Le secrétaire	
Les délégués de listes ou leurs suppléants	
JERDIER Nathalie SPELC	